

**ORDURES MÉNAGÈRES
CONTAINERS**



**TRI SÉLECTIF
CONTAINERS**



Les sacs transparents pour le tri sélectif sont à retirer gratuitement à la Mairie.

**TRI SÉLECTIF
LE POINT
D'APPORT
VOLONTAIRE**



AU STADE

- Une colonne à verres
- Une colonne à cartons, emballages, flacons, boîtes métalliques
- Une colonne à journaux, papiers.

LES ENCOMBRANTS

Les encombrants (matelas, TV...) doivent être déposés dans une déchèterie où ils seront traités.

**DEUX COLONNES À VERRES
SUPPLÉMENTAIRES**

À PRADIS ET À SALGUES



**DÉCHETS VERTS ET
ORGANIQUES**



Composteurs au prix de 20€
Mais vous pouvez aussi composter « en tas »

Broyeurs de végétaux
proposés gratuitement

Comment utiliser le broyat ?
En paillage et dans le composteur.

*Pour tous renseignements,
contactez les services techniques*

**3 DÉCHÈTERIES
POUR LES AUTRES DÉCHETS**



BONDIGOUX - 19400 MONCEAUX/DORDOGNE - 05.55.28.96.52

Du 01/10 au 30/04 du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Du 01/05 au 30/09 du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

LES CHANAUX - 19220 SAINT-PRIVAT - 06.79.28.39.97

Du lundi au mercredi de 14h à 17h30 et du jeudi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

LES FRAUX - 19430 GOULLES - 05.55.28.96.50

Le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h à 12h

LES DÉCHETS SUR LA COMMUNE DE NEUVILLE EN 2017

2017 - Neuville	Neuville kg/an/hab	XVD kg/an/hab	Moyenne nationale kg/an/hab (source ADEME)
Ordures ménagères	226 kg	226 kg	269 kg
Collecte Sélective/Points d'Apports Volontaires	48 kg	45 kg	47 kg
Verre	43 kg	31 kg	29 kg

SERVICES TECHNIQUES

Le Claux - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE - 05.55.28.96.50 - dechets@xaintrie-val-dordogne.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 / Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30